

Presque tout se récupère... mais pas dans le bac.

PAPIER, CARTON, PLASTIQUE, VERRE, MÉTAL.

Ce sont les matières qui viennent en tête lorsqu'on pense au bac de récupération. Mais saviez-vous qu'il y a un truc pour savoir ce qui va dans le bac ou non ?

CONTENANTS, EMBALLAGES, IMPRIMÉS.

Si c'est un contenant, un emballage ou un imprimé ? Dans le bac. Si c'est autre chose ? Alors ça va ailleurs !

Dans le doute, visitez recreer.ca ou communiquez avec votre municipalité.

Et quand ça va ailleurs, ça va où ?

Éco-peinture : Peintures, teintures, vernis, apprêts, laques et enduits protecteurs au latex et à l'alkyde ou à l'émail et leurs contenants, y compris les aérosols. ecopeinture.ca

Société de gestion des huiles usagées (SOGHU) : Huiles, leurs contenants et filtres, liquides de refroidissement et antigels ainsi que leurs contenants et contenants aérosols pour nettoyeurs à freins. soghu.com

Appel à recycler Inc. : Piles rechargeables ou à usage unique. appelarecycler.ca

D'AUTRES OPTIONS

Consigne : Système de récupération des contenants consignés au Québec.

Écocentre : Sites de réemploi et de récupération des matières résiduelles accessibles pour tous les citoyens.

Recycflu : Lampes au mercure, tubes fluorescents, lampes fluocompactes (LFCs), lampes à décharge haute intensité (DHI) et tout autre type de lampe contenant du mercure. recycflu.ca

Arpe-Québec : Ordinateurs, écrans et périphériques, téléviseurs, téléphones, téléphones cellulaires, imprimantes, numériseurs, télécopieurs, lecteurs de livres électroniques, appareils audio et vidéo, caméras, etc. recyclermeselectroniques.ca

Ressourcerie : Entreprise de récupération, de réutilisation et de revente de surplus domestiques où vous pouvez apporter vos objets qui sont encore en bon état.

Ni un contenant, ni un emballage, ni un imprimé.

Ne se recycle pas*

Ressourcerie ou écocentre

Écocentre

Ressourcerie ou écocentre

Ressourcerie

Ressourcerie

À déposer dans une pharmacie près de chez vous

Écocentre

Ressourcerie

Compostage

Écocentre

Écocentre

Ne se recycle pas*

Ne se recycle pas*

Arpe-Québec

Les objets d'usage courant peuvent être apportés dans **une ressourcerie** s'ils sont encore en bon état. Ils auront ainsi une **seconde vie!**



Pour trouver le point de chute
DE TOUT CE QUI NE VA PAS DANS LE BAC

*Ne se recycle pas.
Pensez à faire des choix écoresponsables lors de vos achats.

RECREER.CA

Le trio du bac

CONTENANTS EMBALLAGES ET IMPRIMÉS

CONTENANTS :

- Cartons de lait et de jus
- Bouteilles de plastique et de verre (eau, jus, boisson, lessive, etc.)
 - Pots en plastique ou de verre pour aliments et produits
- Contenants de produits de beauté, d'hygiène personnelle et d'entretien ménager
- Assiettes, contenants et papier d'aluminium



C'EST TOUT CE QUI VA
DANS LE BAC

EMBALLAGES :

- Sacs de papier
- Cartons d'œufs
- Boîtes de céréales, d'aliments surgelés, de savon à lessive, de chaussures, rouleaux de cartons, etc.
- Emballages transparents pour petits appareils électroniques

IMPRIMÉS :

- Journaux, circulaires, catalogues, revues et magazines
- Feuilles de papier (même avec agrafe)
- Encarts promotionnels
- Factures
- Billets de loterie



✂ **Votre aide-mémoire détachable, à garder près du bac !**

DANS LE BAC			PAS DANS LE BAC		
CONTENANTS	EMBALLAGES	IMPRIMÉS	<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux de construction - Nourriture - Meubles - Appareils électroniques - Contenants de peinture - Contenants d'huile - Piles et batteries - Ampoules fluocompactes - Cartons imbibés de gras - Cassettes - Ustensiles en plastique - Vêtements 		

Vrai ou faux

- On reconnaît les différents types de plastique par leur couleur et leur forme.

FAUX, la catégorie de plastique est inscrite sous l'objet par un numéro de 1 à 7. Le plastique n° 6 n'est pas accepté dans la plupart des municipalités.

- Entre 86 % et 95 % de la population québécoise a accès à la collecte sélective.

FAUX, 99 % de la population est desservie.

- Les canettes de boissons énergisantes sont consignées.

VRAI. Rapportez-les!

- La REP est un mouvement de musique. (rap écologique populaire)

FAUX, la responsabilité élargie des producteurs (REP) vise à transférer la responsabilité de la gestion des matières résiduelles engendrées par la consommation de divers produits aux entreprises (peintures, huiles, piles, ampoules, petits appareils électroniques) qui sont à l'origine de leur mise en marché.

- Pratiquer le compostage permet de réduire environ 40 % de ses déchets.

VRAI, il permet également la valorisation de ses déchets et contribue à protéger l'environnement.

- Un écocentre est un endroit où l'on entend un son se répéter.

FAUX, c'est un centre pour les différentes choses qui se recyclent mais qui ne vont pas dans le bac. Consultez votre municipalité.

Afin de mettre un terme au gaspillage des ressources, **RECYC-QUÉBEC** se positionne au cœur de l'action pour une gestion responsable des matières résiduelles. Suivez-nous sur nos différentes plateformes :



Abonnez-vous à notre bulletin RECYC-INFO en consultant le site recyc-quebec.gouv.qc.ca

Votre aide-mémoire détachable, à garder près du bac !

LES 5 RÈGLES D'OR DE LA RÉCUPÉRATION.

Le recyclage, c'est beaucoup plus que le bac.

RECYC-QUÉBEC
Québec

1

Rincez les contenants avant de les placer dans le bac de récupération. Cela permet d'éviter la contamination des autres matières et le développement des moisissures.



Récupérez les sacs et les pellicules souples de plastique. Pour ce faire, videz-les de leur contenu, rassemblez-les dans un même sac, puis nouez-le.

2

3

Évitez de mettre dans le bac de récupération les papiers et les cartons très souillés. Les papiers et les cartons imbibés d'huile, de graisse et de nourriture ne sont pas recyclables.



Séparez les divers emballages d'un même produit. En séparant les emballages composés de différentes matières, vous aidez énormément au processus de tri et permettez un recyclage plus efficace.

4

5

Retirez les circulaires des sacs en plastique avant de les placer dans le bac de récupération. Cela permet d'optimiser le tri et le recyclage des matières.

